

**Commune de SILLY SUR NIED**8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 8 avril 2015 à 19h30**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2015-04-15**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 12
- Absents exc. 3
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
1er avril 2015**Objet**  
**Adoption du rapport**  
**de la CLECT du 1<sup>er</sup>**  
**mars 2015****Date d'affichage**  
9 avril 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme DAUMAIL M.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. GIRARD G.	M. MARTIN M.
Mme MARTIGNON S.	M. FALLITO G.	
	Mme PREVOT N.	

**Etaient excusés :**

Mme PIQUEMAL Anne	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia
M. MARION Julien	Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy

**Adoption du rapport de la CLECT du 1<sup>er</sup> mars 2015**

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la fiscalité professionnelle unique (FPU) par la Communauté de Communes du Pays de Pange (CCPP), une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été mise en place.

A l'occasion de la première réunion de cette commission Hervé Messin a été élu président de la CLECT et Etienne Lognon vice-président.

Gilles Poinsignon représentant la commune de Silly-sur-Nied dans cette commission communautaire fait lecture du rapport de cette première réunion. Ce document précise aussi le principe des attributions de compensation (AC) qui pourront varier en fonction des transferts de charges à venir.

Pour 2015 la CCPP versera un montant de 14 898 € correspondant au montant de la taxe professionnelle de la commune en 2013 avant le passage à la FPU.

Le maire propose au conseil d'adopter le rapport de la CLECT du 1er mars 2015

Le Conseil municipal,  
Après délibération et à l'unanimité :

ADOpte le rapport de la CLECT  
du 1<sup>er</sup> mars 2015

Fait à Silly sur Nied, le 8 avril 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

Signature et cachet

